

CAP LOCALE LISTE D'APTITUDE C en B

Pantin le 18 octobre 2016

Monsieur le Président

La DGFIP et ses agents sont en danger.
Ces mots sont très forts et ne sont pas choisis par hasard.

Nous pourrions répéter la même déclaration liminaire qu'hier puisqu'à notre connaissance aucune déclaration gouvernementale n'est venue contredire notre analyse d'hier dans la nuit. Mais nous avons bien compris qu'il vous était difficile de subir nos déclarations liminaires. Nous avons bien pensé avoir fait preuve de pédagogie en vous expliquant le but de ces déclarations en juillet dernier quand vous nous aviez reproché de répéter inlassablement les mêmes propos en nous défoulant. Force est de constater que nous n'avons pas su vous convaincre de l'utilité de l'exercice puisque nous voilà maintenant taxés d'immobilisme.

Il faudrait plus nous lire Monsieur Le Président car nos positions sont parfaitement expliquées et bien moins caricaturales que vous ne semblez l'imaginer.

Sachez que la rédaction de ces déclarations n'est pas non plus pour nous toujours une partie de plaisir, tant broser le portrait de cette DGFIP est parfois démoralisant. Mais puisque la parole des agents n'est pas entendue, il faut bien la répéter.

Qui dessinera les contours de la réalité sociale de la DGFIP si nous ne le faisons pas ?

Il faudrait s'en tenir aux lignes et discours officiels pour appréhender la réalité du quotidien des agents ?

Pouvez vous concéder que les réformes imaginées dans des bureaux parfois loin du terrain et pas toujours pour améliorer le service à l'usager ou le quotidien des agents ne soient pas toujours adaptées ?

Si tel était le cas, rassurez-vous nous saurions les porter auprès des agents.

Oui, nous ré-affirmons que les évolutions structurelles sont trop rapides, qu'elles menacent le professionnalisme et le maillage territorial, qu'elles obscurcissent l'avenir professionnel des cadres et des agents, et qu'au surplus, elles ne constituent en rien une solution.

Car il faut bien l'admettre, les réformes sont le plus souvent l'occasion de faire des économies budgétaires et de supprimer des emplois.

Oui nous ré-affirmons que la priorité dans le contrôle fiscal (dans un contexte où l'évasion et la fraude fiscales sont devenues un enjeu économique), est bien le besoin de formation, de mutualisation, et le renforcement des moyens juridiques, techniques et humains et non une nouvelle organisation territoriale (qui présente des risques) et une nouvelle gestion des ressources humaines qui ne résoudront rien.

Qui a lu un jour dans la presse syndicale qu'il fallait en revenir au temps du papier ? Nous savons apprécier les évolutions technologiques mais nous savons aussi discerner les bonnes des mauvaises. Nous demandons juste une politique intelligente de la dématérialisation !

L'informatique serait-il l'outil miraculeux qui pourrait résoudre tous les problèmes d'organisation des services, de surcharge de travail pour nombre des agents ?

Si nous ne prenons qu'un exemple : la DG n'essaie-t-elle pas de faire croire que l'informatique pourrait résoudre tous les problèmes de programmation ? Qui y croit vraiment autour de cette table ?

Les organisations syndicales ont la responsabilité d'alerter. Donc, oui notre rôle est de tirer le signal d'alarme aujourd'hui car ce mouvement de dégradation a été engagé depuis quelque temps et nous pensons vraiment que nous allons droit dans le mur, que notre administration est en danger.

Personne ne peut prétendre que la DGFIP se porte bien : en témoignent les conclusions régulières des travaux de l'observatoire ministérielle, en témoignent également les interrogations de plusieurs élus locaux et parlementaires.

De la même manière, personne ne peut dire que les agents et leurs représentants ont été rétifs au changement : rappelons qu'en 1989 ce sont les agents qui ont demandé une vraie modernisation. Ils réclament aujourd'hui d'avoir les moyens de bien travailler. Et nous sommes leurs légitimes porte parole.

Les résultats de la CAP Nationale de l'année dernière nous ont tous déçus, et nous espérons que cette année nous obtiendrons le maximum de promotions.

Solidaire Finances Publiques réaffirme son attachement à la promotion interne à la DGFIP. La liste d'aptitude en est un des éléments. Elle permet de constituer une voie alternative d'accès à la catégorie supérieure pour les agents n'ayant pas bénéficié de la promotion interne par concours ou examen professionnel et ce le plus souvent pour des raisons personnelles les ayant contraints à ne pas pouvoir les passer. Le plan de qualification qui, années après années, ne cesse de se réduire limite les possibilités de promotion des agents de la DGFIP, les listes d'aptitude en sont particulièrement impactées. Pour Solidaire Finances Publiques la liste d'aptitude doit reposer sur des critères objectifs et transparents pour tous,

En ouverture des travaux nous souhaitons avoir communication de la volumétrie des possibilités de promotion que vous a transmise la Direction Générale.

Nous remercions nos collègues des ressources humaines pour le travail effectué et leur disponibilité.